

Livre blanc de la Chambre de commerce franco-polonaise

Document élaboré par le Comité Climatique de la CCIFP

A. SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ	2
1. Accès au réseau électro-énergétique, ligne directe, cable pooling.....	2
2. Ententes CPPA - Élimination des obstacles réglementaires	3
3. Appui au stockage d'électricité	3
4. Questions de planification relatives aux installations SER	3
5. Modification du système d'enchères	3
6. Soutien aux investissements dans les sources de production basées sur la biomasse et le biogaz, et à plus long terme - investissements dans l'hydrogène	4
7. Créer une stratégie et des opportunités pour le développement des technologies de captage et de stockage du CO2	4
8. Développement du secteur de l'énergie nucléaire	4
9. Stocks et stockage d'énergie, y compris les combustibles liquides	5
B. SECTEUR INDUSTRIEL	5
10. Protection des destinataires industriels	5
11. Accompagner les gros consommateurs d'énergie dans leur quête d'une plus grande autonomie énergétique	5
12. Appréciation des efforts des entreprises pour accroître l'efficacité énergétique et mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire	5, 5
13. Soutien à la flexibilité de la demande.....	6
C. CONSTRUCTION ET CHAUFFAGE	6, 7
14. Augmenter l'efficacité énergétique en réduisant la température de l'eau requise ...	7
15. Modification du système tarifaire	7
D. CONSOMMATEURS INDIVIDUELS	7
16. Électrification domestique	7
17. Villes, municipalités, gouvernements locaux	8
18. Campagnes d'information en partenariat public-privé	8



Solutions recommandées :

A. SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

La décentralisation du secteur de l'énergie, l'augmentation de la demande d'électricité, en particulier celle générée par les installations SER, la mise en œuvre de stratégies zéro émission et de politiques ESG - ne sont que quelques-uns des domaines qui ont un impact clé sur l'orientation du développement du secteur énergétique polonais.

L'intérêt croissant pour la construction de nouvelles sources de production, y compris par des entités ayant l'intention de produire de l'électricité pour leurs propres besoins, le développement de nouvelles technologies et la mise en œuvre de nouveaux modèles d'entreprise se traduisent par un besoin urgent de prendre des mesures législatives. Il est également important de ne pas oublier de mettre en œuvre des solutions qui garantiront la sécurité de l'approvisionnement en électricité et amélioreront le fonctionnement du système électrique national. Ces questions nécessiteront des investissements importants pour la modernisation et l'expansion de l'infrastructure du réseau.

POSTULATS POUR LE CHANGEMENT

1. Accès au réseau électro-énergétique, ligne directe, câble pooling

Le nombre croissant de refus d'accorder des conditions de connexion au réseau est actuellement l'un des plus grands obstacles au développement énergétique. Il est donc important de prendre des mesures pour permettre le raccordement efficace au réseau des installations SER, des installations de stockage d'énergie ou des installations hybrides.

Pour améliorer la situation, il est nécessaire d'accélérer l'expansion et la modernisation des réseaux électriques.

Outre la modernisation de l'infrastructure, il est nécessaire d'entreprendre un travail législatif pour optimiser l'utilisation des capacités de connexion existantes (augmenter la capacité du réseau sans avoir besoin de l'étendre). Cela signifie, entre autres, la mise en œuvre efficace de solutions telles que la ligne directe ou le câble pooling.

L'introduction de solutions législatives optimales pour la ligne directe dans l'ordre juridique polonais permettra la mise en œuvre de nouvelles solutions commerciales basées sur le modèle PPA sur site, sans besoin d'infrastructure de réseau. Ceci est particulièrement important pour les entités qui souhaitent fournir de l'électricité produite à partir d'une source d'énergie renouvelable, notamment en raison des exigences en matière de rapports sur le développement durable. L'institution de la ligne directe devrait être aussi largement applicable que possible et les nouvelles réglementations devraient mettre pleinement en œuvre les dispositions de la directive 2019/944.

Il est également important de mettre en œuvre des solutions qui permettent l'utilisation efficace de la capacité de connexion par plus d'une source de production. Le recours au câble pooling, c'est-à-dire l'agrégation de sources de production technologiquement diverses, permettra la construction de nouvelles installations SER en utilisant les connexions existantes au réseau électrique.

La réduction de la période d'attente pour la délivrance des conditions de raccordement des sources d'énergie renouvelables au réseau électrique accélérera également de manière significative le développement du secteur.



2. Accords CPPA - suppression des obstacles réglementaires

La RED II exige des États membres qu'ils suppriment les obstacles réglementaires et administratifs injustifiés à l'universalisation des CPPA. Il est donc nécessaire d'adopter des solutions : d'une part - permettre la réalisation de projets sur le modèle de *site, c'est-à-dire* en ligne directe, d'autre part - apporter des effets économiques tangibles pour les parties à ces contrats (suppression de l'obligation pour obtenir et racheter des certificats verts et blancs, exonération de droits d'accise).

3. Soutien au stockage d'électricité

Le développement de l'énergie distribuée est impossible sans l'utilisation de la technologie de stockage de l'électricité. Avec les prix actuels du stockage de l'énergie, l'utilisation de cette technologie est économiquement injustifiée. Par conséquent, il est postulé d'introduire un système de soutien pour le stockage de l'électricité et d'adopter des solutions globales qui augmenteront la possibilité de fourniture commerciale de services de stockage d'énergie en tant que source de flexibilité du système énergétique. Une réforme du marché de l'équilibrage est également nécessaire.

Il convient également d'introduire des solutions dans le domaine de l'accompagnement des groupes électrogènes coopérant avec le stockage d'énergie (modèle : source RES + stockage). Les solutions retenues pourraient être une réponse aux problèmes liés à la disponibilité des capacités de raccordement, contribuant au développement de l'énergie distribuée et à l'amélioration de la stabilité du réseau électrique.

4. Questions de planification relatives aux installations SER

Le projet de loi actuellement à l'étude sur la modification de la loi sur l'aménagement et le développement du territoire et de certaines autres lois (numéro de liste : UD369) prévoit l'introduction de restrictions à l'implantation d'installations SER sur des terres agricoles de classes inférieures (IV - VI). Le projet de loi prévoit que le changement d'affectation des terres pour les installations SER doit se faire sur la base du PDLS.

À notre avis, ces solutions entraveront considérablement la construction de projets SER (le long processus d'adoption des PDLS) et limiteront sérieusement les ressources des zones qui peuvent être utilisées pour de nouvelles installations.

Nous recommandons d'abandonner les changements proposés.

5. Modification du système d'enchères

Dans le contexte de l'augmentation de la part des SER dans le bouquet énergétique polonais, il est nécessaire de prendre des mesures non seulement pour connecter les nouvelles unités de production, mais aussi celles qui contribueront à maintenir les sources de SER fonctionnelles dans le système. Il est donc nécessaire d'assouplir la réglementation relative à la possibilité pour les installations SER modernisées de participer aux ventes aux enchères (ce que l'on appelle le repowering) et d'étendre le système d'aide aux installations dont le droit de bénéficier d'une aide arrive à échéance.

Il semble également raisonnable d'autoriser les projets en phase opérationnelle (par exemple, les projets opérationnels produisant de l'électricité jusqu'à 36 mois avant la date de l'offre) à participer à la vente aux enchères de SER.

La régularité de l'organisation des ventes aux enchères constituera également une étape favorable au développement du secteur des SER. Des calendriers contraignants pour leur organisation se traduiraient directement par une diminution du risque pour les investisseurs.



6. Soutien aux investissements dans les sources de production basées sur la biomasse et le biogaz, et à plus long terme - investissements dans l'hydrogène

La mise en œuvre de projets de biogaz peut être la réponse au besoin urgent d'augmenter la part des sources d'énergie renouvelables stables et résistantes aux intempéries dans la mission énergétique polonaise. Malheureusement, le système de soutien aux installations de biomasse et de biogaz prévu par la loi sur les SER s'est avéré insuffisant et ne s'est pas traduit par un développement rapide de ce secteur de l'économie.

Il est donc urgent de prendre des mesures législatives pour faciliter les projets de biogaz.

L'inclusion des déchets dans la définition de la biomasse dans la loi sur les sources d'énergie renouvelables accélérerait la mise en œuvre des technologies de valorisation énergétique des déchets en Pologne, dont l'utilisation constitue une étape importante vers une économie en circuit fermé, en supposant également une mise en œuvre complète du plan d'action de l'UE à cet égard.

Il est également nécessaire d'adopter des réglementations complètes pour le biométhane, qui garantirait à la Pologne une plus grande indépendance énergétique tout en contribuant à la décarbonisation de l'industrie et des transports. Un système de soutien stable est nécessaire, ainsi que des solutions pour injecter le biométhane dans le réseau de gaz.

Un système de soutien aux investissements dans l'hydrogène vert est également nécessaire. En effet, la production et l'utilisation de l'hydrogène vert sont essentielles au développement durable du secteur de l'énergie.

7. Création de stratégies et d'opportunités pour le développement des technologies de captage et de stockage du CO2

La technologie CSC est un élément important du système de réduction des émissions. Pour permettre son développement efficace, des changements législatifs sont nécessaires. L'exploration des sites doit être facilitée et les exigences en matière de surveillance doivent être différenciées en fonction de l'emplacement.

Une stratégie nationale globale de développement du secteur doit être élaborée et mise en œuvre, et un système de soutien approprié doit être adopté. Il est également important d'adopter des réglementations optimales pour le transport international de CO2 liquide afin de faciliter l'accès des producteurs polonais aux réservoirs de dioxyde de carbone, par exemple en mer du Nord.

Il est important aussi de soutenir activement les investisseurs qui demandent un financement de l'UE pour des projets de CSC.

8. Développement du secteur de l'énergie nucléaire

Selon des rapports détaillés, tant du GIEC que de l'AIE, le système de production d'électricité à zéro émission nécessite la mise en œuvre de l'énergie nucléaire. Outre les investissements à grande échelle, les technologies de type SMR doivent être déployées. Il est recommandé d'adopter des solutions pour lever les barrières réglementaires disproportionnées (par exemple dans le domaine des questions environnementales).



9. Stocks et les installations souterraines de stockage de combustibles

En raison de la situation géopolitique et économique actuelle, il est nécessaire de prendre des mesures pour faciliter la mise en œuvre des investissements consistant en la construction d'installations de stockage souterraines et en surface. Il s'agit principalement de modifier le règlement du Conseil des ministres du 10 septembre 2019 sur les projets pouvant avoir un impact significatif sur l'environnement - modification du par. 3 points 35 et 37. Les limites prévues par ces dispositions devraient être augmentées pour faciliter la construction d'installations de stockage de capacités plus importantes.

En outre, la situation sera améliorée en augmentant la disponibilité de ce que l'on appelle Diesel HVO fabriqué à partir de déchets. Étant un entraînement pour les moteurs à combustion interne utilisés dans l'agriculture et les transports, il sera un élément important de la transition vers les moteurs électriques. De plus, le déploiement des carburants alkylats pour les petits appareils électroménagers contribuera à réduire la pollution, les émissions de CO2 et la dépendance au pétrole. Pour cela, il est nécessaire d'améliorer le processus d'obtention des autorisations pour la production et la distribution de ces carburants par des entités étrangères en Pologne.

B. SECTEUR INDUSTRIEL

La situation géopolitique, les prix élevés des matières premières, les nombreux changements réglementaires et la politique climatique sont les principaux défis auxquels est confronté le secteur industriel.

La stabilité de l'industrie est importante, en particulier en période de crise du commerce international. Un secteur industriel fort garantit l'autonomie stratégique de l'État et influe sur la sécurité économique. Il ne sera pas possible de relever ce défi sans une politique industrielle bien conçue qui permette d'amortir les chocs économiques et de promouvoir la compétitivité des entreprises.

POSTULATS POUR LE CHANGEMENT

10. Protection des destinataires industriels

La crise du marché des matières premières augmente le risque pour les grandes entreprises de production. Il est recommandé de modifier le règlement du Conseil des ministres du 17 février 2021 relatif à la méthode et à la procédure d'introduction des restrictions de consommation de gaz variable en élargissant le catalogue des clients protégés (paragraphe 4 (1) du règlement) aux clients industriels d'une grande importance pour le fonctionnement de l'économie d'autres industries.

11. Accompagner les gros consommateurs d'énergie dans leur quête d'une plus grande autonomie énergétique

Le secteur industriel est le plus grand consommateur d'électricité disponible dans le système national. Un système d'incitations pour les grands clients industriels à investir de manière autonome dans le développement de sources renouvelables. La production d'électricité pour leur propre usage réduira la charge du système électrique national et contribuera à améliorer le fonctionnement du réseau.

12. Appréciation des efforts des entreprises pour accroître l'efficacité énergétique et mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire

L'augmentation de l'efficacité énergétique et la poursuite d'une économie circulaire sont au cœur des politiques de l'UE pour une Europe propre et économiquement compétitive. De nombreux entrepreneurs font beaucoup pour mettre ces principes en pratique au détriment de leur propre



compétitivité, y compris sur le marché intérieur. Il faut donner de l'importance à leurs activités dans l'espace public, où des campagnes sociales pourraient apparaître dans un partenariat public-privé promouvant les idées non seulement de recyclage, mais aussi, par exemple, de retour à la logique de réparation des équipements et de changement des modes de consommation.

Ce serait une bonne idée d'inclure la catégorie de l'efficacité énergétique et la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire (par exemple, les plans *de rachat* ou l'exécution de services de réparation) dans les appels d'offres publics comme exemple de procédure pour l'ensemble de l'industrie et les grandes entreprises.

Il est également nécessaire d'adopter des solutions qui permettraient d'améliorer le traitement des demandes de certificats d'efficacité énergétique (appelés certificats blancs). Le long processus d'émission des certificats blancs décourage les entités de participer au système d'efficacité énergétique et d'investir dans des mesures pro-efficacité. Une solution pourrait être, entre autres, d'accorder à l'Office de la régulation de l'énergie (URE) un soutien substantiel (experts) dans l'évaluation des demandes.

13. Soutien à la flexibilité de la demande

Le système électrique polonais sera de plus en plus difficile à équilibrer dans les années à venir. D'une part, cela sera dû à l'augmentation des sources d'énergie renouvelables dépendantes des conditions météorologiques dans le système. D'autre part, il s'agira de l'effet du retrait des unités de charbon contrôlables et d'un complément insuffisant de ces ressources avec d'autres ressources contrôlables. Par conséquent, une réelle diminution de la capacité disponible est prévue au cours des 15 prochaines années. La flexibilité de la demande est l'un des outils permettant d'équilibrer le système. Des mesures sont nécessaires pour améliorer le rapport coût-efficacité des investissements dans des solutions qui augmentent cette flexibilité chez les utilisateurs finaux d'énergie. Une réforme des tarifs de distribution est nécessaire pour accroître les différences de prix de distribution entre les périodes de la journée. Des solutions sont également nécessaires pour accroître la corrélation entre l'état du système et les prix de l'énergie. L'introduction plus rapide de compteurs à télérelève pour les consommateurs industriels dans les tarifs C sera également utile.

C. CONSTRUCTION ET CHAUFFAGE

Le secteur polonais du chauffage est unique en Europe en raison de sa centralisation. Cela entraîne des défis spécifiques, notamment en ce qui concerne sa modernisation et son écologisation. L'industrie de la construction, qui est responsable de plus d'un tiers des émissions mondiales de CO₂, est également confrontée à un défi majeur.

Les défis de la modernisation et de l'écologisation du secteur du chauffage en Pologne sont importants. Une transition énergétique est nécessaire pour réduire les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre. L'un des moyens d'y parvenir est d'augmenter la part des sources d'énergie renouvelables dans la production de chaleur, telles que la biomasse et le biogaz. Cependant, en raison de la nature centralisée du secteur du chauffage urbain, la mise en œuvre de telles solutions est compliquée et nécessite la coopération de plusieurs institutions et acteurs, ainsi que la mise en place d'un cadre juridique approprié et stable pour assurer le développement dans ce domaine.

Dans le cas des bâtiments, les défis sont principalement liés aux émissions de CO₂. Les bâtiments sont responsables de plus d'un tiers des émissions mondiales de CO₂, ce qui constitue un grave problème



dans le contexte du réchauffement climatique et de la pollution. Des solutions sont nécessaires pour réduire les émissions de CO₂ pendant la phase d'exploitation des bâtiments.

L'un des moyens d'y parvenir est d'accroître l'efficacité énergétique des bâtiments, ce qui permettra de réduire la demande d'énergie et, partant, les émissions de CO₂. Il convient également de prêter attention à l'utilisation de matériaux de construction écologiques et de concevoir des bâtiments plus respectueux de l'environnement.

POSTULATS POUR LE CHANGEMENT

14. Augmenter l'efficacité énergétique en réduisant la température de l'eau requise

L'abaissement de la température minimale de l'eau dans le système de chauffage se traduira directement par une réduction de la consommation de carburant dans le secteur du chauffage. Réduire la température requise de seulement 1 degré Celsius permet d'économiser environ 10 % de la consommation de carburant pour les besoins de production de chaleur du système, soit environ 2 millions de tonnes de charbon par an. Une telle solution a déjà été appliquée en France, où le 13/04/2022 le règlement *circulaire n° 6343-SG est entré en vigueur* sur l'adaptation des conditions de chauffage des bâtiments appartenant à l'État, ses exploitants et ses filiales afin de réduire le gaz consommation.

15. Modification du système tarifaire

Le système tarifaire dans le secteur du chauffage n'est pas adapté aux conditions actuelles : augmentation des prix des émissions, des combustibles et des investissements. Il faut environ deux ans pour répercuter les coûts d'achat des quotas d'émission, ce qui implique de longues périodes de pertes pour les investisseurs. Le système tarifaire doit être mis à jour afin qu'il reste efficace dans la promotion de la rentabilité et qu'il reflète les changements dans les prix des émissions et la dynamique du marché de la chaleur et de l'énergie.

D. CONSOMMATEURS INDIVIDUELS

Introduire des changements nécessite une acceptation sociale, qui se construit grâce à la diffusion d'une prise de conscience et d'une compréhension du besoin que les changements doivent satisfaire. La société polonaise doit avoir accès à des informations fiables et être régulièrement informée de la manière dont, en tant que communauté, nous entendons fonctionner dans des conditions de ressources limitées et pourquoi l'efficacité des ressources est aujourd'hui la clé d'un avenir sûr.

16. Électrification domestique

Il est important de soutenir largement les ménages qui mettent en œuvre des solutions axées sur l'efficacité énergétique, en particulier celles qui permettront d'abandonner l'utilisation des combustibles fossiles. Un soutien plus large est nécessaire pour l'utilisation des transports électriques, y compris les transports personnels électriques. À plus long terme, le soutien devrait également être étendu aux véhicules à hydrogène. En ce qui concerne l'électrification des transports et du chauffage, des incitations et des normes sont nécessaires pour les solutions qui augmentent la flexibilité de la consommation d'énergie de ces appareils.



17. Villes, municipalités, gouvernements locaux

Les collectivités locales devraient être encouragées à mettre en œuvre des solutions pour mieux gérer l'utilisation de l'énergie, telles que l'internet des objets et d'autres outils de ville intelligente.

Parallèlement, les municipalités et les villes devraient avoir la possibilité de créer des zones SER spéciales sur leur territoire, où les investisseurs pourraient bénéficier de procédures administratives simplifiées et raccourcies pour la construction d'installations SER (notamment en termes d'aménagement du territoire et d'obligations d'évaluation de l'impact sur l'environnement) et d'un système de soutien approprié (par exemple sous la forme d'exonérations de l'impôt foncier).

18. Campagnes d'information en partenariat public-privé

Les changements à venir exigent plus que l'acceptation du public. Ce qu'il faut, c'est une coopération et une volonté de les mettre en œuvre activement. Le secteur public devrait participer activement à la mise en œuvre de programmes d'éducation et d'information sur les nouvelles technologies, en particulier celles liées à la transition énergétique et à la protection du climat. Des actions sont également nécessaires pour développer de nouvelles habitudes de consommation, telles que l'économie d'énergie et une meilleure gestion des ressources.

